

Date de dépôt : 19 novembre 2013

Pétition

pour une plage publique aux Eaux-Vives maintenant !

Mesdames et
Messieurs les députés,

L'Association des Amis de la Plage (AAP) pour s'assurer que les Genevois ne soient pas privés de la plage publique qu'ils sont en droit d'attendre, dépose sa pétition avec 1 signature et par laquelle elle demande:

- au Conseil d'Etat d'appliquer la loi 10533 pour une plage publique des Eaux-Vives, telle que votée par le Grand Conseil;
- au Conseil d'Etat que la plage publique des Eaux-Vives soit réalisée d'ici 2017;
- au Conseil d'Etat et à la Ville de Genève qu'un accès facilité au lac dans le périmètre de la future plage des Eaux-Vives soit disponible dès juin 2014 en attendant la réalisation du projet.

N.B. 1 signature
*p.a. Association des Amis de la
Plage
c/o Sue Putallaz
52, rue de Montchoisy
1207 Genève*